



Déclenchement de ViGiPirate Alerte-Attentat en Ile de France et ses conséquences

Le 7 janvier 2015, juste avant midi, une fusillade sanglante se produit en plein cœur de la capitale dans le 11^{ème} arrondissement de Paris au siège du journal Charlie Hebdo. Bilan : 12 morts dont deux policiers. Durant les deux jours suivants, une policière et 4 personnes civiles sont également tuées. Dès l'après-midi du 7 janvier, le Premier ministre décide d'élever le dispositif Vigipirate au niveau « Alerte attentat » en Ile-de-France et en Picardie. Le soir même, les 600 militaires habituellement déployés dans la capitale dans le cadre du plan Vigipirate sont renforcés. Le Président de la République, conformément au cadre d'engagement prévu par le Livre blanc au titre du contrat de « protection » prend la décision d'une mobilisation exceptionnelle de plus de 10 000 soldats, pour protéger les sites les plus sensibles, en coopération avec la police nationale et la gendarmerie nationale.



Ainsi, en moins d'une semaine, ce sont **10 500 militaires qui sont déployés, dont 6 000 en Île-de-France**. Engagées sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de cette opération intérieure sans précédent, les armées concentrent leur action sur la protection de points d'intérêt sensibles, en complément des forces de police et de gendarmerie. En dehors du Plan Vigipirate, 1500 militaires restent toujours engagés quotidiennement dans des missions de sûreté du territoire, de l'espace aérien et des approches maritimes.

Avec ses 10 500 soldats déployés, **cette opération baptisée SENTINELLE**, dépasse à elle seule toutes les opérations extérieures que la France mène actuellement à l'étranger. Elle concrétise également le lien, désormais évident, entre la sécurité intérieure, qui est l'un des piliers de notre vie démocratique, et la sécurité extérieure, garante de notre autonomie stratégique et de notre existence internationale de Nation.

15 JANVIER 2015 - VISITE DU MINDEF A SATORY



Dès le 15 janvier, le ministre de la Défense, M. Jean-Yves Le DRIAN, accompagné de Mme Patricia ADAM, présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées à l'assemblée nationale et de M. Jean-Pierre RAFFARIN, président de la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat, s'est rendu au camp de Satory à Versailles. Accueilli par le gouverneur militaire de Paris et le préfet des Yvelines, Il a rencontré les derniers arrivants des 6000 militaires déployés dans le cadre de cette opération intérieure en IDF et découvert le dispositif d'accueil mis en place depuis le 7 janvier.

Chaque militaire qui transite par le dispositif de Satory bénéficie d'un repas chaud par jour et d'installations sanitaires. En outre, il y perçoit l'équipement spécifique à son engagement dans le plan Vigipirate : gilet par balle, casque, gants... ainsi qu'un armement adapté.

Sous les ordres du général Charpentier, gouverneur militaire de Paris, tous les militaires qui passent par Satory, sont ensuite dispersés dans toute l'Ile-de-France pour assurer la protection d'un des quelques 310 sites sensibles répertoriés. Dans les Yvelines, ce sont 12 sites qui font l'objet d'une surveillance « H24 » par les militaires qui resteront engagés aussi longtemps que le Premier ministre l'exigera.

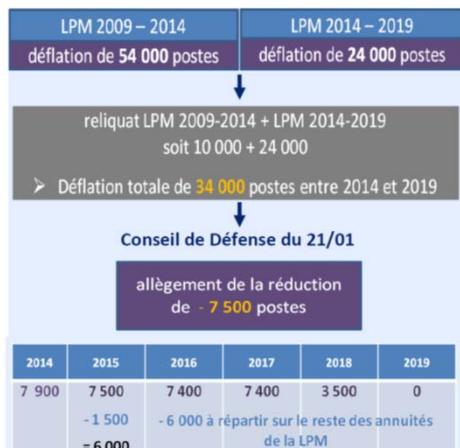


CONSEQUENCES DIRECTES DE CETTE OPERATION

À l'issue du Conseil de défense du 21 janvier, le Président de la République a annoncé sa décision, sur proposition du ministre de la Défense, de « réduire de 7 500 les déflations d'effectifs prévues pour le ministère de la Défense sur la période de 2015 à 2019 par la loi de programmation militaire, dont 1 500 dès l'année 2015 ». (Cf. tableau ci-contre)

De plus, dans le cadre des mesures annoncées pour renforcer les moyens de lutte contre le terrorisme, le Premier ministre a fait savoir que sur les 2 680 postes qui seront créés, 250 seront alloués au ministère de la Défense (185 pour la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE) et 65 pour la Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense (DPSD)).

Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Délégué Militaire Départemental adjoint



Réunion des CoDé 78 du 17 décembre 2014

Le 17 décembre 2014 la Délégation Militaire Départementale avait invité les Correspondants Défense du département à la première réunion d'information de la nouvelle mandature municipale.

Accueilli par le colonel Paul DUVIVIER, Délégué Militaire Départemental, ce dernier a dressé un panorama de l'actualité en matière d'organisation, de réorganisation des forces armées, puis un focus sur les opérations extérieures en cours.

Ensuite le lieutenant-colonel Georges HAXAIRE, délégué militaire départemental adjoint, a présenté les éléments d'information directement utiles à l'exercice de la mission des Correspondants Défense (Organisation Territoriale de la Défense, Rôle du Correspondant Défense, Cérémonial Militaire).



Mme Lise TAUBER, chef du centre du service national de Versailles et le capitaine Julien CACCIAGUERRA responsable de l'organisation des journées Défense et Citoyenneté ont rappelé les principes du parcours citoyen et le rôle essentiel du recensement des jeunes et leur participation à la JDC.

Enfin, pour terminer, le lieutenant-colonel commandant le Poste de la Protection et de la Sécurité de la Défense (PPSD) de Saint-Germain-en-Laye, a présenté ses champs d'application et ses missions de prévention et de contribution à lutter contre les menaces visant spécifiquement les intérêts de défense.

Les nombreuses questions posées à l'issue des présentations témoignent de l'intérêt manifesté pour celles-ci. Parmi la bonne centaine de participants au Camp des Matelots ce soir là, 90 Correspondants Défense sur les 262 du département étaient présents, certains s'étant excusés.

Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY (T) - CICODE 78

Le nouveau secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire (SEDACM)

M. Jean-Marc TODESCHINI a été nommé le 21 novembre 2014 en remplacement de M Kader ARIF aux fonctions de Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Né le 12 mars 1952 à Longwy en Meurthe-et-Moselle, M. TODESCHINI, après un début de carrière dans l'Education Nationale, entre dans la vie politique en 1983 au sein du conseil municipal de Talange dans le département de la Moselle, en tant que maire-adjoint. En 1997 il est nommé chef de cabinet de Jean-Pierre MASSERET, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants dans le gouvernement de Lionel JOSPIN.

En 2001, il est élu sénateur de Moselle tout en étant chargé de mission auprès du nouveau Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jacques FLOCH. En 2008 il devient aussi président de la communauté de communes du Sillon Mosellan. Réélu sénateur en 2011, il devient premier questeur et reste dans cette fonction jusqu'à l'échéance sénatoriale d'octobre 2014.



Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE (T) - CICODE 78

Communiqué du directeur de l'ONAC-VG des Yvelines

M. Jean-Baptiste ROMAIN, directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Yvelines vous fait savoir que le cycle commémoratif des deux guerres mondiales commencé en 2014 va continuer en 2015. À nouveau, des projets publics et/ou privé pourront obtenir le label de la mission du centenaire ou l'homologation de la mission du 70e anniversaire.

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, 20 projets ont été labellisés dans le département. Si des communes ou des associations souhaitent déposer un nouveau dossier, il doit être parvenu à l'ONACVG78 avant le 18 février 2015.

Dans le cadre du 70e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, 7 projets ont été homologués dans le département. Pour l'année 2015, les dossiers doivent être retournés à l'ONACVG78 pour le 10 février au plus tard.

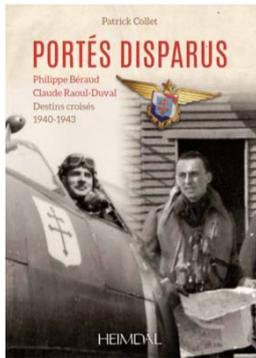
Pour votre information, le 10 mai 2015, M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la défense, présidera une cérémonie internationale organisée à Lorient. Cette cérémonie commémorera la libération de la poche de Lorient et marquera la fin du cycle mémoriel du 70e anniversaire. Si vous connaissez des anciens combattants et témoins de cet épisode, merci de nous les faire connaître afin que nous fassions remonter une liste de noms. »

Monsieur Jean-Baptiste ROMAIN, directeur de l'ONAC-VG des Yvelines

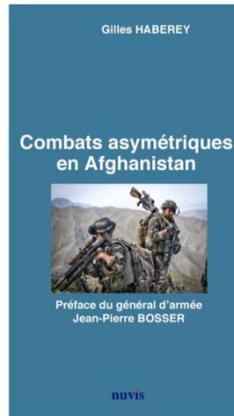
L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79

Littérature militaire - Publications



Portés disparus par Patrick COLLET, éditions HEIMDAL.
Destin croisé de deux hommes, Claude Raoul-DUVAL et Philippe BÉRAUD. À peine engagé, le groupe de chasse « Alsace » des FAFL perd ses deux premiers pilotes le 17 avril 1943, abattus dans le même combat. L'enquête retrace le destin de ces deux hommes.



Combats asymétriques en Afghanistan par Gilles HABERY, éditions NUVIS
Le colonel Gilles HABERY, qui a connu de nombreuses opérations extérieures, évoque le long cheminement professionnel et humain qui lui a permis de transformer son régiment en unité plongée au cœur du combat. Il fournit aussi de précieux enseignements sur la préparation et la mise en œuvre d'engagements asymétriques.

Informations pratiques



Revue disponibles par abonnement ou internet

- Marine- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir**JOURNÉE NATIONALE DU RESERVISTE JNR 2015**

« **Réservistes : les compétences les plus diverses de la nation pour son armée** »

Elle se déroulera partout en France entre le 08/03 et le 27/03/15.

- o **8 mars** : Trophée des réserves, adossé au semi-marathon de Paris
- o **27 mars 2015** : journée nationale du réserviste - Séquence ministre de la Défense à Paris :
 - forum entreprises-défense / signature de conventions,
 - remise du prix de la réserve militaire 2015 à deux entreprises,
 - remise du prix réserve jeunesse 2015,
 - cérémonie de parrainage entre jeunes recensés et réservistes,
 - cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'arc de Triomphe à 18h30
- o **Dans les Yvelines** : compte tenu des événements tragiques de ce début janvier, du déclenchement de la posture ViGiPirate Alerte Attentat et par conséquent de fortes contraintes de sécurité, les activités de la JNR 2015 se limiteront à des conférences dans plusieurs collèges et lycées du département (en particulier dans le Mantois) entre le 8 et le 27 mars et d'une Journée Défense et Citoyenneté exceptionnelle à Mantes la Jolie le 09 avril 2015.

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 / 01 30 97 55 80 - Fax : 01 39 02 28 22
Mail : sec.sd78@onacvg.fr

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10
Bureau Air :
41 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél à l'usage des administrés : 01 30 97 52 52
Tél à l'usage des agents de mairie : 01 30 97 54 55
Tel partenariat et relations extérieures 01 03 97 52 10 / 52 74
Mail : dsn-esnidf-csn-versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Adresse postale : GSBdD Versailles
Centre du Service National de Versailles
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

A paraître :

Compte tenu des événements, la parution du mémento du cérémonial, du protocole, de la préséance et des usages a pris un peu de retard. Il sera finalisé courant février. Avec toutes nos excuses pour ce retard.

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79